

D'après les premières estimations, en 2019, le chiffre d'affaires de l'ensemble des cliniques privées atteint 16,0 milliards d'euros. Leur taux de rentabilité s'établit à 2,4 % du chiffre d'affaires, soit une hausse de 0,2 point par rapport à 2018. Le taux d'endettement des cliniques privées, en baisse continue depuis 2012, atteint 33,5 % des capitaux permanents. L'effort d'investissement repart légèrement à la hausse, à 4,7 % du chiffre d'affaires en 2019.

La rentabilité s'établit à 2,4 % du chiffre d'affaires en 2019

D'après les premières estimations, le chiffre d'affaires de l'ensemble des cliniques privées atteint 16,0 milliards d'euros en 2019, soit une hausse de 3,7 % par rapport à 2018 (*tableau 1*). Leur résultat net cumulé est de 392 millions d'euros (soit un résultat net moyen de 387 000 euros par clinique). Ainsi, leur rentabilité nette, rapportant le résultat net au chiffre d'affaires¹, est évaluée à 2,4 % en 2019, ce qui représente une hausse de 0,2 point par rapport au niveau de 2018.

La hausse de la rentabilité nette est due, pour l'essentiel, au rebond du résultat d'exploitation rapporté au chiffre d'affaires. Cette hausse vient compenser l'augmentation des impôts sur bénéfices rapportés au chiffre d'affaires, qui retrouvent un niveau proche de celui observé jusqu'en 2012. Les résultats financiers et exceptionnels sont stables, enregistrant une évolution inférieure à 0,1 point. L'excédent brut d'exploitation, rapporté au chiffre d'affaires, augmente pour la première fois depuis 2014, pour atteindre 6,2 % du chiffre d'affaires en 2019, contre 7,1 % en 2014².

La rentabilité diminue pour les cliniques de psychiatrie

Les niveaux de rentabilité sont très variables selon le secteur d'activité et ont évolué de manière

différente en 2019 (*graphique 1*). Pour les cliniques de médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie (MCO), la rentabilité progresse de 0,4 point pour s'établir à 1,8 % du chiffre d'affaires. La rentabilité nette des cliniques de soins de suite et de réadaptation (SSR) diminue, quant à elle, légèrement et s'établit à 3,6 % (après 3,8 % en 2018)³. Pour la première fois depuis 2017, la rentabilité des cliniques psychiatriques est en repli en 2019 : elle baisse de 1,0 point pour s'établir à 7,8 % du chiffre d'affaires, mais demeure le secteur le plus rentable.

Une clinique sur quatre est en déficit

La situation économique des cliniques privées, globalement excédentaire, masque de fortes disparités. En 2019, la part des cliniques privées ayant un résultat net négatif diminue de 3 points par rapport à l'année précédente et atteint 26 %. En particulier, la proportion de cliniques déficitaires passe de 33 % en 2018 à 28 % en 2019 pour les cliniques de MCO et de 16 % à 8 % pour les cliniques psychiatriques. *A contrario*, la part des cliniques de SSR déficitaires augmente de 5 points pour atteindre 28 %⁴.

Les investissements progressent légèrement

Du fait de l'augmentation de la rentabilité, la capacité d'autofinancement (CAF) des cliniques

1. La notion de rentabilité retenue dans cette fiche rapporte le résultat net au chiffre d'affaires plutôt qu'aux fonds propres. C'est une notion plus économique que financière.

2. Des corrections ont été apportées aux chiffres des années 2011 à 2018 par rapport aux précédentes éditions de cet ouvrage, car de nouvelles données plus précises ont été intégrées.

3. Des corrections ont été apportées aux chiffres des années 2011 à 2018 par rapport aux précédentes éditions de cet ouvrage, car de nouvelles données plus précises ont été intégrées.

4. Les chiffres de 2018 ont été révisés par rapport à la précédente édition de cet ouvrage car de nouvelles données plus précises ont été intégrées. Avec cette révision, la part des cliniques privées déficitaires est réévaluée à 28 % en 2018 (baisse de 3 points), et la part des cliniques de SSR déficitaires à 23 % pour 2018 (hausse de 5 points).

Tableau 1 Compte de résultat des cliniques privées depuis 2011

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019 ¹
Chiffre d'affaires total (en millions d'euros)	13 307	13 681	13 974	14 242	14 737	14 815	14 958	15 450	16 024
Nombre de cliniques	1 076	1 064	1 031	1 021	1 020	1 020	1 014	1 012	1 012
Chiffre d'affaires moyen (en millions d'euros)	12,4	12,9	13,6	13,9	14,4	14,5	14,8	15,3	15,8
Achats et charges externes (en % du chiffre d'affaires), dont :	-45,8	-45,6	-45,4	-45,7	-46,0	-46,6	-46,9	-47,5	-47,8
achats consommés	-17,3	-17,0	-17,1	-17,3	-17,5	-17,8	-17,9	-18,3	-18,2
autres achats et charges externes	-28,5	-28,6	-28,2	-28,4	-28,6	-28,8	-29,0	-29,3	-29,6
Frais de personnel (en % du chiffre d'affaires), dont :	-43,5	-43,9	-43,1	-42,5	-42,5	-42,7	-43,1	-43,0	-42,2
salaires bruts	-30,7	-31,0	-30,8	-30,3	-30,5	-30,6	-31,0	-31,1	-30,7
charges sociales	-12,8	-12,9	-12,3	-12,3	-12,1	-12,0	-12,1	-11,9	-11,5
Fiscalité liée à l'exploitation (en % du chiffre d'affaires), dont :	-4,9	-5,1	-5,2	-5,0	-4,7	-4,5	-4,4	-4,3	-3,9
impôts, taxes et versements assimilés	-5,6	-5,7	-5,8	-5,7	-5,5	-5,5	-5,5	-5,5	-5,2
subvention d'exploitation	0,6	0,6	0,6	0,7	0,8	1,0	1,1	1,2	1,3
Excédent brut d'exploitation (en % du chiffre d'affaires)	5,8	5,7	6,3	7,1	6,8	6,4	5,8	5,3	6,2
Autres opérations d'exploitation (en % du chiffre d'affaires)	1,9	1,9	1,7	1,6	1,7	1,7	1,8	2,2	2,0
Dotations nettes aux amortissements (en % du chiffre d'affaires)	-3,9	-3,9	-3,9	-3,7	-3,7	-3,9	-3,9	-4,0	-4,0
Résultat d'exploitation (en % du chiffre d'affaires)	3,8	3,7	4,1	5,0	4,7	4,3	3,7	3,5	4,3
Résultat financier (en % du chiffre d'affaires), dont :	-0,1	-0,1	0,2	0,1	-0,2	0,6	0,1	0,1	0,2
produits financiers	1,0	0,8	1,0	0,7	0,5	1,2	0,6	0,6	0,7
charges financières	-1,1	-0,9	-0,7	-0,6	-0,7	-0,6	-0,5	-0,5	-0,5
Résultat courant - exploitation + financier (en % du chiffre d'affaires)	3,7	3,7	4,4	5,1	4,6	4,9	3,8	3,7	4,5
Résultat exceptionnel (en % du chiffre d'affaires), dont :	1,0	0,4	-0,8	0,0	-0,1	0,0	0,1	-0,4	-0,4
produits exceptionnels	2,8	2,4	1,9	1,8	1,9	1,2	1,7	1,6	1,5
charges exceptionnelles	-1,8	-2,0	-2,7	-1,8	-1,9	-1,2	-1,6	-2,0	-1,9
Participation des salariés (en % du chiffre d'affaires)	-0,4	-0,4	-0,4	-0,5	-0,4	-0,4	-0,3	-0,3	-0,4
Impôts sur les bénéfices (en % du chiffre d'affaires)	-1,5	-1,5	-0,8	-0,9	-1,0	-0,8	-0,6	-0,7	-1,3
Résultat net (en % du chiffre d'affaires)	2,7	2,2	2,3	3,7	3,1	3,7	3,0	2,2	2,4

1. Données provisoires.

Note > Des corrections ont été apportées aux chiffres des années 2011 à 2018 par rapport aux précédentes éditions de cet ouvrage, car de nouvelles données plus précises ont été intégrées.

Lecture > Rapportés au chiffre d'affaires, les produits sont positifs et les charges négatives. Ainsi, les impôts sur les bénéfices (charges) représentaient 1,3 % du chiffre d'affaires des cliniques privées en 2019 et diminuent le résultat net. Attention, des différences peuvent apparaître entre les sommes de pourcentages et le résultat réel, en raison des arrondis à une décimale.

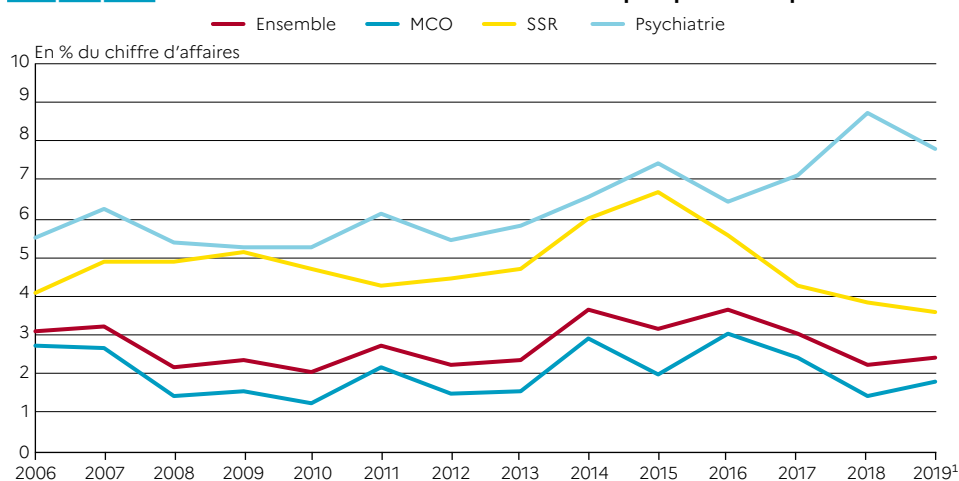
Champ > Cliniques privées de France métropolitaine et des DROM (incluant Saint-Martin, Saint-Barthélemy et Mayotte), présentes dans la SAE.

Sources > Greffes des tribunaux de commerce, SAE 2011-2019, traitements DREES.

privées repart à la hausse en 2019 (4,4 % du chiffre d'affaires, après 4,1 % en 2018). L'effort d'investissement des cliniques privées, correspondant au ratio des investissements réalisés dans l'année rapportés au chiffre d'affaires, repart également à la hausse : il s'élève à 4,7 % du chiffre d'affaires, après 4,4 % en 2018 (graphique 2). 12 % des établissements présentent un effort d'investissement supérieur à 10 % de leur chiffre d'affaires. Seul l'effort d'investissement des cliniques privées de MCO baisse (4,5 % après 4,6 % en 2018), alors que ceux des cliniques de psychiatrie (9,9 % après 6,8 % en 2018) et des cliniques de SSR (4,3 % après 3,2 % en 2018) progressent fortement⁵. L'endettement total des cliniques, qui correspond au rapport des dettes financières sur les capitaux permanents (fonds propres et endettement

à moyen et long terme) se replie de manière régulière depuis son dernier point haut de 2010 (43,5 %). Il recule encore légèrement en 2019, à 33,5 %, après 33,6 % en 2018 (graphique 3)⁶. Si l'endettement est en baisse, un établissement sur cinq conserve néanmoins un taux d'endettement supérieur à 50 % des capitaux permanents. L'évolution de l'endettement est cependant contrastée selon les types de cliniques. Si le taux d'endettement des établissements de MCO baisse (37,0 %, après 37,7 % en 2018), celui des établissements de SSR repart à la hausse (23,6 %, après 21,1 % en 2018). Le taux d'endettement des cliniques psychiatriques poursuit sa progression entamée en 2018 et s'établit à 20,1 %, après 16,5 % en 2018 et 13,2 % en 2017. Il avait auparavant été divisé par deux en trois ans, entre 2015 et 2017. ■

Graphique 1 Évolution de la rentabilité nette des cliniques privées depuis 2006



MCO : médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie ; SSR : soins de suite et de réadaptation.

1. Données provisoires.

Note > Des corrections ont été apportées aux chiffres des années 2011 à 2018 par rapport aux précédentes éditions de cet ouvrage, car de nouvelles données plus précises ont été intégrées.

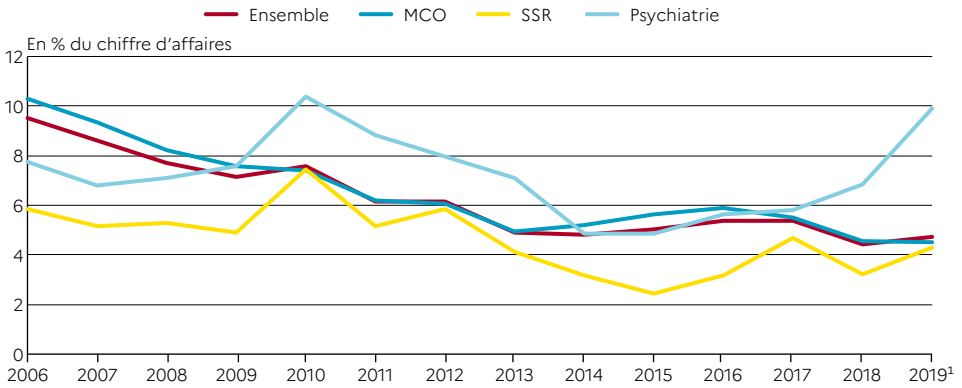
Champ > Cliniques privées de France métropolitaine et des DROM (incluant Saint-Martin, Saint-Barthélemy et Mayotte), présentes dans la SAE.

Sources > Greffes des tribunaux de commerce, SAE 2006-2019, traitements DREES.

5. La décomposition des taux d'investissement par discipline d'équipement est fragile, en raison du faible nombre d'observations pour cette variable. Elle doit donc être interprétée avec prudence. La forte hausse du taux d'investissement en psychiatrie entre 2018 et 2019 provient en partie d'un établissement nouvellement créé qui a eu de fortes dépenses d'investissements rapportées à son chiffre d'affaires.

6. Des corrections ont été apportées aux chiffres des années 2006 à 2018 par rapport aux précédentes éditions de cet ouvrage, car de nouvelles données plus précises ont été intégrées.

Graphique 2 Évolution de l'effort d'investissement des cliniques privées depuis 2006



MCO : médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie ; SSR : soins de suite et de réadaptation.

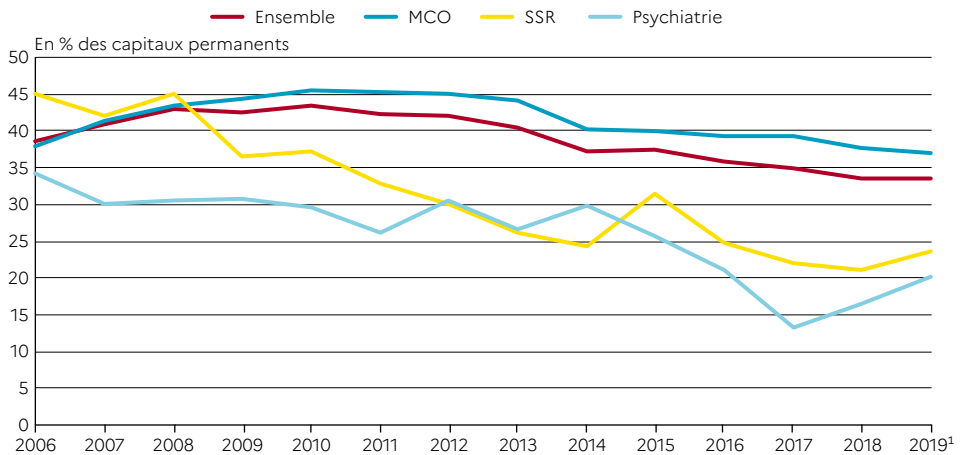
1. Données provisoires.

Note > La décomposition des taux d'investissement par discipline d'équipement est fragile, en raison du faible nombre d'observations pour cette variable, elle doit donc être interprétée avec prudence. Des corrections ont été apportées aux chiffres des années 2011 à 2018 par rapport aux précédentes éditions de cet ouvrage, car de nouvelles données plus précises ont été intégrées. La forte augmentation de l'effort d'investissement des cliniques de SSR et de psychiatrie en 2010 est imputable respectivement à une clinique de SSR et une clinique psychiatrique créées cette année-là, qui ont engagé de forts montants d'investissements mais n'étaient pas actives toute l'année. La forte hausse du taux d'investissement en psychiatrie entre 2018 et 2019 provient, en partie, d'un établissement nouvellement créé qui a eu de fortes dépenses d'investissements rapportées à son chiffre d'affaires.

Champ > Cliniques privées de France métropolitaine et des DROM (incluant Saint-Martin, Saint-Barthélemy et Mayotte), présentes dans la SAE.

Sources > Greffes des tribunaux de commerce, SAE 2006-2019, traitements DREES.

Graphique 3 Évolution du taux d'endettement des cliniques privées depuis 2006



MCO : médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie ; SSR : soins de suite et de réadaptation.

1. Données provisoires.

Note > Des corrections ont été apportées aux chiffres des années 2011 à 2018 par rapport aux précédentes éditions de cet ouvrage, car de nouvelles données plus précises ont été intégrées. Le décrochage observé entre 2008 et 2009 pour le taux d'endettement des cliniques de SSR est dû à une forte augmentation des fonds propres de quelques cliniques ayant un poids financier important. Réciproquement, l'augmentation observée entre 2015 et 2016 du taux d'endettement des cliniques de SSR est due à une forte baisse des fonds propres de quelques cliniques ayant un poids financier important.

Champ > Cliniques privées de France métropolitaine et des DROM (incluant Saint-Martin, Saint-Barthélemy et Mayotte), présentes dans la SAE.

Sources > Greffes des tribunaux de commerce, SAE 2006-2019, traitements DREES.

Encadré Sources et méthodes

Champ

Les comptes des cliniques privées, disponibles par numéro Siren (c'est-à-dire au niveau de l'entité juridique), sont transmis aux tribunaux de commerce, parfois avec du retard. Ainsi, les chiffres obtenus pour les dernières années peuvent différer de ceux publiés dans les éditions précédentes en raison d'une réactualisation des données. Dans cette édition, une étape supplémentaire de retraitement des données a été ajoutée afin d'en améliorer la qualité. Les données de deux sources différentes ont été rapprochées (données des liasses fiscales transmises par les entreprises Diane et Altares) afin de corriger les erreurs liées à la lecture automatique des liasses fiscales. Pour le calcul du taux d'investissement, les valeurs nulles sont désormais exclues. Les chiffres cités dans cette fiche pour les années 2006 à 2018 peuvent donc différer de ceux indiqués dans les éditions précédentes de cet ouvrage. Les données de 2019 sont relatives aux cliniques privées de France métropolitaine et des DROM (y compris Saint-Martin, Saint-Barthélemy et Mayotte) ayant déposé leurs liasses fiscales aux tribunaux de commerce. Elles sont considérées comme provisoires et s'appuient sur un échantillon de 589 cliniques ayant déposé leurs comptes. Un redressement des données par le recours à un calage sur marges permet, par une repondération des données, de rendre l'échantillon de cliniques représentatif de l'ensemble des cliniques. Cette méthodologie donne une estimation plus précise du chiffre d'affaires total des cliniques ainsi que des différents indicateurs financiers.

La disponibilité des comptes uniquement au niveau de l'ensemble de l'entité juridique, et non au niveau de l'entité géographique, constitue une difficulté pour analyser les résultats, notamment pour les grands groupes ayant plusieurs activités. Pour limiter les biais, nous ne prenons en compte ici que les entités juridiques dont l'activité principale est hospitalière. Toutefois, il subsiste des entités juridiques dont l'activité principale est hospitalière et qui ont également une activité secondaire non sanitaire, par exemple de maison de retraite. Dans ces cas-là, ces activités sont comprises dans les résultats financiers.

Une décomposition par discipline d'équipement principale est proposée après croisement des données comptables de l'entité juridique avec l'enquête SAE 2019, afin d'identifier la discipline d'équipement « majoritaire » de l'entité. Là aussi, l'exercice est délicat : pour les entités ayant une activité importante dans plusieurs disciplines, l'intégralité des comptes est considérée comme étant du ressort de la discipline d'équipement majoritaire. La décomposition des taux d'investissement par discipline d'équipement est fragile du fait du nombre plus faible d'observations pour cette variable. Elle doit donc être interprétée avec prudence.

Sources

Les données financières sont issues des liasses fiscales des cliniques privées transmises aux tribunaux de commerce. La statistique annuelle des établissements de santé (SAE) est mobilisée pour classer les établissements selon la nature de leur activité.

Définitions

> **Répartition des cliniques** : elles ont été réparties par discipline en tenant compte de la part d'activité réalisée (journées et séances) pour chaque grand domaine (médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie [MCO], psychiatrie, soins de suite et de réadaptation [SSR]). Les cliniques de SSR ainsi que celles de psychiatrie correspondent aux cliniques dont l'activité est respectivement à dominante SSR et psychiatrie. Les cliniques de MCO regroupent celles à dominante MCO ainsi que les cliniques de dialyse, de radiothérapie et d'hospitalisation à domicile. Les données financières concernant l'ensemble de l'entité juridique, et non chaque unité médicale ou discipline d'équipement, des imprécisions subsistent sur cette catégorisation.

> **Achats et charges externes** : ils comprennent notamment les achats médicaux, la sous-traitance et le personnel extérieur à l'entreprise, les redevances de crédit-bail, les loyers, etc.

> **Capacité d'autofinancement (CAF)** : ce terme désigne la somme du résultat net et des charges non décaissées (dotations aux amortissements et provisions pour risques et charges). Elle mesure les ressources restant à disposition de la clinique à la fin de son exercice comptable pour financer son développement futur. ●●●



- > **Chiffre d'affaires (CA)** : il correspond pour l'essentiel aux rémunérations perçues par un établissement de santé pour les soins qu'il prodigue (rémunérations versées par la Sécurité sociale, par les assurances maladies complémentaires ou directement par le patient).
- > **Excédent brut d'exploitation (EBE) ou marge d'exploitation** : solde généré par l'activité courante de l'entreprise, sans prendre en compte la politique d'investissement et la gestion financière. L'EBE est obtenu en soustrayant au chiffre d'affaires les charges d'exploitation.
- > **Résultat net comptable** : solde final entre tous les produits et les charges de l'exercice.

Pour en savoir plus

- > **Marc, C., Héam, J.-C., Mikou, M. et al.** (2020). *Les dépenses de santé en 2019. Résultats des comptes de la santé* – édition 2020. Paris, France : DREES, coll. Panoramas de la DRESS-santé, fiche 2.